

n'est pas rentable. Mais, par contre, nous pouvons transformer chez nous le bois de nos forêts et l'expédier ensuite.

Je demande à l'honorable ministre s'il n'y aurait pas une autre façon de déterminer ces zones, parce que je suis d'avis qu'il y a chez nous une situation particulière que l'on ne retrouve peut-être pas dans d'autres milieux. A mon sens, on devrait se pencher sur ce problème, afin de permettre à des industries de s'installer chez nous.

Nous avons construit à La Sarre une magnifique école polyvalente; le gouvernement fédéral y a versé une somme de \$3,510,808 et le ministre de l'Éducation du Québec a fourni l'équipement et les professeurs. C'est une subvention généreuse de la part du gouvernement d'Ottawa pour la construction de cette école où l'on instruira les jeunes de la région. Tout cela est bien louable; cependant, lorsque ces jeunes seront instruits, je me demande ce que l'on fera d'eux. Au fait, si nous n'avons pas d'industries pour les employer, ils seront obligés de s'expatrier et, ainsi, on videra la région, bref, on videra l'Abitibi.

A mon avis, on devrait faire un effort pour aider l'industrie à s'établir dans l'Abitibi, en vue d'y garder nos jeunes.

Dans son numéro du 30 septembre 1967, *La Presse* de Montréal publiait un article de M. Maurice Giroux, intitulé «Les investissements manufacturiers», dans lequel on pouvait lire, et je cite:

Depuis 1963, l'Ontario distance de plus en plus le Québec et l'écart, en 1967, atteindrait 211 p. 100.

C'est-à-dire que les investissements se font beaucoup plus rapidement en Ontario qu'au Québec et que l'écart, en 1967, atteindrait 211 p. 100. Et M. Giroux de continuer:

Le Conseil d'orientation du Québec a procédé, au cours de l'été...

Soit l'été de 1967.

... à une étude sur les investissements manufacturiers dans la province et le rapport préliminaire qui a été complété dernièrement fait état d'un écart croissant des dépenses d'investissement entre le Québec et l'Ontario.

L'écart en faveur de l'Ontario atteindrait cette année 211.1 p. 100, et si l'on exclut l'industrie du papier, l'écart s'élève à plus de 250 p. 100. Le directeur général du Conseil avait déjà été alerté de cette situation l'année dernière par un haut fonctionnaire du ministère de l'Industrie et du Commerce et M. Roland Parenteau avait reçu du haut fonctionnaire une série de courbes comparatives.

Alors, avant de terminer mes observations, je voudrais consigner au compte rendu des *Débats* le graphique des courbes des investissements, ce qui ne prendra qu'une minute pour démontrer la différence entre les investissements

faits au Québec et en Ontario, de 1955 à 1967. Je cite:

Ces courbes indiquent que, depuis 1963, les investissements manufacturiers au Québec ont augmenté en moyenne d'environ 100 millions de dollars par année. En Ontario, la progression a été deux fois plus rapide, passant d'un milliard 71 millions de dollars en 1963 à un milliard 813 millions de dollars en 1967, tel qu'il apparaît dans le tableau suivant:

Ce tableau avait été préparé par M. Giroux.

Or, ce tableau indique qu'en 1955, les investissements en Ontario étaient de l'ordre de \$664,600,000 comparativement à \$406,300,000 au Québec. Maintenant, en examinant les chiffres de 1965, on voit que l'Ontario a bénéficié d'investissements de l'ordre de \$1,685,400,000, et le Québec seulement \$787,300,000.

Alors, monsieur le président, je pense qu'on devrait encourager les investissements dans le Québec et voir s'il n'y aurait pas possibilité de trouver une façon, en ce qui concerne la région abitibienne, de la déclarer zone désignée, afin d'encourager les industriels qui veulent faire des déboursés chez eux, mais aimeraient bénéficier de l'appui du gouvernement.

**M. le vice-président adjoint:** A l'ordre...

**M. Laprise:** Monsieur le président, j'ai terminé mes observations.

[Traduction]

**M. le vice-président adjoint:** Le crédit est-il adopté?

**M. Peters:** Six heures.

**M. le vice-président adjoint:** Comme il est six heures, dois-je me lever, faire rapport de l'état de la question, et demander à siéger de nouveau dans la soirée?

**Des voix:** D'accord.

(Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui au comité des subsides, qui sont adoptées.)

● (6.00 p.m.)

#### MESSAGE DU SÉNAT

**M. l'Orateur suppléant:** J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer que Leurs Honneurs ont adopté le bill n° C-208, loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu, sans amendement.

#### MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

SUJET DES QUESTIONS DEVANT ÊTRE DÉBATTUES

**M. l'Orateur suppléant:** Il est de mon devoir, en conformité de l'article provisoire